

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

OBJET : FOURRIERE MUNICIPALE

Par délibération du 3 mars 2003 le conseil municipal a décidé la création d'une fourrière municipale afin de remédier aux problèmes posés par les stationnements gênants ou les abandons de véhicules sur la voie publique.

1. AUTORITE DE FOURRIERE :

MAIRIE DE LANNION – Secrétariat Général - Réglementation
Hôtel de Ville – BP 30344 – 22303 LANNION Cedex
Tél. 02 96 46 64 22

2. GESTIONNAIRE DE LA FOURRIERE

SAS « LES GARAGES DU TREGOR »
Z.A. de Keringant 22700 SAINT-QUAY-PERROS
Tél. 02 96 48 83 35

Enlèvement des véhicules toute l'année 7 jours/7 - 24h/24

3. AUTORITES HABILITEES A LA MISE EN FOURRIERE

(Cf. code de la route)

3.1 : POLICE NATIONALE

2 boulevard du Forlac'h 22300 LANNION
Tél. 02 96 46 69 50

3.2 : POLICE MUNICIPALE

Espace administratif et social de Kermaria
11, boulevard Louis Guilloux 22300 LANNION
Tél. 02 96 37 27 50

TARIFS EN VIGUEUR (arrêté ministériel du 14 novembre 2001)

	Voitures particulières	Autres véhicules immatriculés
OPERATIONS PREALABLES	15,20 €	7,60 €
ENLEVEMENT	91,50 €	45,70 €
GARDE JOURNALIERE	4,60 €	3,00 €
EXPERTISE	61,00 €	30,50 €